

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

François-Michel Gonnot reconduit à la présidence de l'Andra

Contact presse

Frédéric Piquet
Relations presse
Tel. 01 46 11 83 01
Port. 06 07 76 36 08
frederic.piquet@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre et œuvrer et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

M. François-Michel Gonnot, député de l'Oise, vient d'être nommé président du Conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) par décret du Président de la République paru au Journal Officiel du 17 septembre 2010. M. Gonnot entame donc un second mandat à la tête de l'Andra, qu'il préside depuis mai 2005. Il devra notamment préparer la demande d'autorisation et la construction du centre de stockage réversible profond.

Désigné président de l'Andra par le nouveau Conseil d'administration de l'Agence, réuni le 24 juin 2010, François-Michel Gonnot a été officiellement nommé dans ses fonctions par décret du Président de la République paru le 17 septembre 2010 au Journal Officiel. Il s'agit du second mandat de M. Gonnot à la tête de l'Agence. Depuis sa première nomination en mai 2005, François-Michel Gonnot a pris part activement aux activités de l'Andra. Attaché à poursuivre sa collaboration étroite avec Marie-Claude Dupuis, la directrice générale de l'Agence, M. Gonnot s'était porté candidat à un second mandat de président de l'Andra « *afin d'introduire une forme de continuité dans la Gouvernance de l'Agence et poursuivre une mission exaltante avec les équipes de l'Andra* ».

Avocat au Barreau de Paris et Député UMP de l'Oise, François-Michel Gonnot est Vice-président du groupe d'études sur les énergies de l'Assemblée nationale et président du Club Energie & Développement. Il a également été rapporteur de la loi sur les marchés du gaz et de l'électricité.

Président de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale de 1994 à 1997, il est depuis mai 2005 président de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). Il préside également l'association Avenir-Transports.